

Mise en garde

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas, des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu. Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 6 avril 2020 à 19 h
530, avenue Davaar à Outremont**

Cette séance ordinaire a été tenue à huis-clos par vidéo-conférence, le tout en conformité avec l'Arrêté ministériel 2020-004 par lequel la ministre de la Santé et des Services sociaux a mis en place des mesures spéciales pour les municipalités afin de minimiser les risques de propagation de la Covid -19.

PRÉSENCES À LA SALLE DU CONSEIL :

M. Philippe Tomlinson, Maire de l'arrondissement
M. Jean-Marc Corbeil, Conseiller du district de Robert-Bourassa

PRÉSENCES PAR VIDÉO-CONFÉRENCE :

Mme Valérie Patreau, Conseillère du district de Joseph-Beaubien
Mme Fanny Magini, Conseillère du district de Jeanne-Sauvé
Mme Mindy Pollak, Conseillère du district de Claude-Ryan

AUTRES PRÉSENCES À LA SALLE DU CONSEIL :

Mme Julie Desjardins, Secrétaire d'arrondissement et chef de division – Soutien administratif
Mme Mélanie Diné, Secrétaire recherchiste et Secrétaire substitut d'arrondissement
Mme Marie-Claude Leblanc, Directrice de l'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES PAR VIDÉO-CONFÉRENCE :

M. Jean-François Meloche, Directeur adjoint – Gestion du territoire, du patrimoine et soutien administratif
M. Frédéric Pépin, Lieutenant – Sécurité publique
Mme Anne-Marie Poitras, Directrice adjointe – Qualité de vie

10.01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président déclare la séance ouverte à 19 h 14.

Noter que le retard est dû à des problèmes techniques reliés à la webdiffusion de la séance.

10.02 - MOT DU MAIRE ET DES ÉLU(E)S

Le président invite les membres du conseil qui désirent prendre la parole à s'exprimer.

LE MOT DU MAIRE ET DES ÉLUES ET ÉLU DÉBUTE À 19 H 17.

DÛ À UNE PROBLÉMATIQUE ENTRE LA WEBDIFFUSION ET LA VIDÉOCONFÉRENCE, LE MAIRE SUSPEND L'ASSEMBLÉE DE 19 H 57 À 20 H 07.

LE MOT DU MAIRE ET DES ÉLUES ET ÉLU REPREND À 20 H 07 ET SE TERMINE À 20 H 16.

CA20 16 0093

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 6 AVRIL 2020

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Mindy Pollak

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 6 avril 2020, tel que proposé.

VOTE

Votent en faveur: Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

Votent contre:

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.03

10.04 - PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

LA PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC DÉBUTE À 20 H 17 ET SE TERMINE 21 H 31.

CITOYENS	QUESTIONS TELLES QUE REÇUES PAR COURRIEL PAR LE SECRÉTARIAT D'ARRONDISSEMENT ET SOUMISES AU CONSEIL
M. SÉBASTIEN TESTEAU	<p>1) Pourquoi accorder des augmentations de 40% à des conseillers d'arrondissements sachant que l'arrondissement ne roule pas sur l'or, que vous avez coupé le poste de police, la sécurité publique, le camp soleil, etc. En plus, récemment (l'an dernier?) vous aviez déjà augmenté les salaires de 12 ou 18%? Je ne comprends pas qu'un emploi à temps partiel de conseiller soit payé de la sorte, c'est indécent.</p> <p>2) J'ai jamais vu Outremont aussi sale depuis l'élection de votre administration. Comment ça ce fait? Avez-vous coupé dans les services de nettoyage ? Vous ne distribuez plus d'amendes? C'est quoi le problème au juste?</p> <p>3) Il y a une pandémie et vous êtes (le maire) complètement absent publiquement. Les Hassidiques continuent de se réunir illégalement et on ne vous entend pas. Pourtant Outremont est le pire quartier en ville selon les dernières statistiques et tout le</p>

CITOYENS	QUESTIONS TELLES QUE REÇUES PAR COURRIEL PAR LE SECRÉTARIAT D'ARRONDISSEMENT ET SOUMISES AU CONSEIL
	Québec en parle. Comment expliquez-vous cela? Comment expliquez vous votre laxisme et votre manque de leadership?
MME JULIE LAFORTUNE	1- Quel est la dernière mise à jour de votre plan d'urgence? 2- Vous demandez aux citoyens d'appeler la sécurité publique pour les plaintes de gestion des déchets et de malpropreté En temps de pandémie, est-ce la façon la plus optimale d'utiliser la sécurité publique ? C'est aux travaux publiques de s'assurer de la propreté de la ville n'est-ce pas ?
MME ISABELLE DUBÉ-CÔTÉ	<p>M. Meloche s'était engagé, le 19 février, à nous tenir informés des conclusions d'une rencontre au sujet des mesures réglementaires prises pour éviter un nouveau fiasco au niveau de la gestion des travaux du 1420 Boul. Mont-Royal, plus spécifiquement en ce qui trait au piquetage. Je n'ai toujours pas eu de nouvelles de sa part. Les demandes de permis du promoteur avancent et nous risquons de nous retrouver sans cadre réglementaire pour agir s'il y a encore une fois des risques pour la santé et la sécurité des citoyens. Vous comprendrez donc notre inquiétude face à l'éventualité de revivre l'enfer que nous avons vécu ces 2 dernières années. Plus précisément dans le contexte actuel et dans l'éventualité d'une pandémie qui dure quelques mois, les nuisances causées par le piquetage du chantier rend le respect des recommandations de quarantaine difficile pour plusieurs résidents. M. Meloche doit travailler sur ce projet depuis notre rencontre, mi-septembre 2019, cela fait presque 7 mois !!!</p> <p>Nous espérons donc que vous avez finalement (après plusieurs, plusieurs, plusieurs mois de délais) avancé de manière efficace et significative sur le dossier en termes de réglementation, et que vous serez prêt lorsque les travaux devront redémarrer. Il ne faudrait pas commettre la même erreur deux fois !!!</p> <p>Petite clarification – au cas où ce ne serait pas assez clair, la question sous-entendue est : quels sont les nouveaux règlements mise en place par l'arrondissement pour se doter d'un certain control sur les travaux qui génèrent une grande nuisance pour les citoyens, plus spécifiquement au niveau du piquetage sur le roc extrêmement dur du Mont-Royal et donc le bruit à l'intérieur des maisons ?</p>
MME CHRISTINE GÉLINAS-ÉLIE	La ruelle située entre les rues Querbes et de L'Épée, dans le tronçon entre la rue Laurier et Fairmount est dans un état d'insalubrité totale. Étant donné que le ramassage des poubelles une fois semaine n'est pas suffisant pour la population à cet endroit spécifique, est-il possible d'installer des conteneurs fermés, imperméables aux animaux, et accessibles aux résidents afin de corriger cette situation ? Merci de régler ce problème urgent de salubrité.
MME GENEVIÈVE ÉLIE	<p>1) Quel est le plan d'urgence d'Outremont? Que comptez vous faire? Quel est votre plan de communication?</p> <p>) Il y a un problème récurrent de gens qui se rencontrent dans les parcs, particulièrement au parc Beaubien. Allez-vous accroître les patrouilles ?</p> <p>3) Il y a de graves problèmes de déchets dans les ruelles. J'habite sur la rue de l'Épée et la situation dans la ruelle derrière la rue de l'Épée entre Laurier et Fairmount est catastrophique. Particulièrement proche de la rue Fairmount. Pouvez-vous remédiez rapidement à la situation?</p>

CITOYENS	QUESTIONS TELLES QUE REÇUES PAR COURRIEL PAR LE SECRETARIAT D'ARRONDISSEMENT ET SOUMISES AU CONSEIL
	<p>4) Quand allez-vous vous nettoyer les trottoirs et les rues?</p> <p>5) Les augmentations salariales aux conseillers municipaux seront elles effectives? La situation actuelle est particulièrement difficile pour beaucoup. Une augmentation salariale serait totalement déplacée. Pensez-vous annuler les augmentations salariales aux conseillers?</p> <p>6) Allez vous revoir/ré-étudier l'impact de l'installation des dos d'âne prévus dans Outremont ? Dans le contexte actuel, il est d'autant plus facile de comprendre l'importance prépondérante des véhicules d'urgences. Ces derniers n'étant pas adaptés pour circuler aisément, une étude approfondie sera t'elle effectuée?</p>
MME MARICLAUDE OUMET	<p>La crémation du pain est prévue pour le mercredi 8 avril 2020 en matinée avec obligation de tout brûler avant 11h41.</p> <p>Ce rituel avant la Pâques juive réuni annuellement une centaine d'Hassidim dans un lieu public autour d'un feu et monopolise plusieurs policiers et pompiers.</p> <p>Compte tenu de l'importante transmission communautaire du Covid-19 qui sévit présentement,</p> <p>compte tenu du fait qu'au prorata de la population, Outremont est le 2ème arrondissement le plus touché par le Covid-19,</p> <p>compte tenu que les pompiers et les policiers sont déjà lourdement sollicités en cette période de pandémie,</p> <p>compte tenu de l'inquiétude parmi la population d'Outremont,</p> <p>compte tenu que les directives gouvernementales sont de prioriser la santé publique avant les intérêts personnels,</p> <p>LA CRÉMATION DU PAIN SERA-T-ELLE ANNULÉE LE MERCREDI 8 AVRIL 2020, <u>OUI</u> OU <u>NON</u> ?</p>
MME LOUISE GAUVREAU	<p>J'aimerais savoir si les souffleuses à feuilles dont les décibels peuvent atteindre 115 décibels, alors que la limite permise pour la santé est de 85 décibels, seront interdites cet été 2020 ?</p> <p>Comme vous le savez, plusieurs municipalités au Québec et au Canada et juridictions dans le monde ont évalué à très dommageable leur niveau de pollution sonore et environnementale.</p> <p>L'environnementaliste et chercheur canadien Teale Phelps Bondaroff notait l'été dernier que le bruit des souffleuses à feuilles à l'essence peut atteindre jusqu'à 115 décibels (soit un concert rock) et est constitué de basses fréquences qui voyagent loin et traversent les murs et les fenêtres qui causent du stress [...] des troubles du sommeil, et en plus, sont liés à des crises cardiaques, à des maladies cardiovasculaires.</p> <p>Enfin, le chercheur montre du doigt la pollution de l'air due à la dispersion de poussières et aux gaz d'échappement. L'Agence pour la qualité de l'air de l'État de Californie estime ainsi qu'un souffleur à feuilles émet autant de gaz à effet de serre en une heure qu'une voiture parcourant 1800 km, soit la distance entre Toronto et Halifax.</p>

CITOYENS	QUESTIONS TELLES QUE REÇUES PAR COURRIEL PAR LE SECRETARIAT D'ARRONDISSEMENT ET SOUMISES AU CONSEIL
	<p>De plus, enlever les feuilles mortes, c'est appauvrir le sol en le privant de matières organiques apportées naturellement par celles-ci.</p> <p>Je remonte à l'été 2019. J'aimerais savoir comment il se fait que les employés municipaux se sont allègrement servis de souffleuses à feuilles les lundi et mardi matins en mai, juillet, août et septembre 2019, le long de l'avenue Bernard, à l'ouest de l'avenue Wiseman, sachant notamment que selon le Règlement AO-269 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3.3 Il est défendu d'utiliser un souffleur-aspirateur à feuilles qui respectent la norme ANSI B175.2-2012: 1° Avant 8h30 et après 19h du lundi au vendredi; 2° Avant 10h et après 17h le samedi; 3° En tout temps le dimanche et les jours fériés. Art. 1, règl. AO-296
MME CAROLINE BRAUN	<p>La pandémie qui a cours nécessite une plus grande surveillance policière pour s'assurer que les consignes de distanciation sociales soient respectées.</p> <p>N'est-il pas exact, qu'au début de votre mandat, vous avez donné votre accord pour la fermeture du poste de police de quartier no 24, situé sur l'avenue Van Horne et cela, sans consulter les citoyens d'Outremont?</p>
M. CHAFIC ZAKARIA	<p>Chaque jour, le premier ministre prend le temps de communiquer avec les Québécois.es pour les informer des dernières données de cas de contagion, des mesures entreprises pour mitiger les risques et pour rassurer la population!</p> <p>Plusieurs maires et mairesses font le même exercice de communication quotidienne.</p> <p>Qu'est-ce qui explique votre manque de communication quotidienne qui pourrait couvrir les dernières données et enjeux spécifiques à notre arrondissement tels que le taux très élevé d'infection au COVID-19 d'Outremont ET quelle est la raison de votre refus d'accorder une entrevue à ce sujet avec les médias tel que communiqué par Emilie Dubrueil et Anne-Marie Dussault du 24/60 (Radio Canada)?</p> <p>Seriez-vous plus occupé que le Premier Ministre du Québec ou les autres maires et mairesses à travers le Québec?</p>
M. FRANÇOIS HÉBERT	<p>Je tenterai d'éviter un long préambule pour ne pas occuper trop de temps dans cette période de question que vous avez décidé de limiter à 60 minutes.</p> <p>Vous êtes sûrement conscients de l'ampleur qu'a prise dans les réseaux sociaux locaux la question du manque de propreté, voire l'insalubrité, de nos ruelles. Vous êtes interpellés quotidiennement sur la question par les résidents.</p> <p>Nous avons appris que l'Arrondissement avait maintenant dans son personnel un inspecteur affecté spécifiquement à cette problématique. Dans un échange qu'elle a entretenu avec mon épouse, Madame Magini lui suggérait de s'adresser à la Sécurité publique si elle constatait un problème lié à la salubrité. Or, il ne suffit que d'arpenter n'importe quelle ruelle à l'est de la rue Wiseman pour mesurer la nature et l'ampleur du problème. Je vous fais grâce d'une description graphique de ce que vous y</p>

CITOYENS	QUESTIONS TELLES QUE REÇUES PAR COURRIEL PAR LE SECRÉTARIAT D'ARRONDISSEMENT ET SOUMISES AU CONSEIL
	<p>trouverez. Si vous n'en êtes pas conscients, c'est une des causes du problème.</p> <p>Prenez donc le temps d'arpenter ces ruelles pour en constater l'ampleur.</p> <p>J'ai deux questions. Ma première est :</p> <p>« <i>Il fait quoi, au juste, cet inspecteur?</i> »</p> <p>Et j'enchaîne avec la question suivante :</p> <p>« <i>Et vous, membres du Conseil, que faites-vous concrètement pour solutionner ce problème?</i> »</p>
M. VINCENT MORET	<p>Comment osez-vous. Comment osez vous vous félicitez de vos résultats quand une partie de vos concitoyens sont mécontents. N'entendez vous pas la grogne dans vos rues.</p> <p>Hors période difficile que nous traversons. Comment osez vous attribuer une augmentation de salaire a vos conseillères d'arrondissement quand l'une d'entre elle, Mme PATREAU m'avoue lors d'une entrevue téléphonique du 20 mars dernier que faute d'argent vous ne pouvez vous occuper des parcs comme le parc Kennedy en terme de rénovation. Mobilier désuet et en mauvais état général. Bancs totalement inutilisable. Poubelles non conforme au directive de la ville favorisant le tri sélectif. Aire de jeu adulte non sécuritaire comme le terrain de pétanque. Éclairage à la bidouille avec fils apparent.</p> <p>Comment osez vous vous félicitez quand vos concitoyens ont honte de leur ville. Honte de leur représentant.</p> <p>Ma question : auriez-vous le courage d'annoncer dans les prochains jours que le montant alloué à l'augmentation de salaire de votre équipe sera attribué directement et physiquement au bien être de vos concitoyens.</p>
M. FRANÇOIS –XAVIER HÉBERT	<p>Il a été diffusé sur les médias sociaux qu'un plan d'urgence à mettre à exécution en cas de pandémie existe. Est-ce bien le cas?</p> <p>Si oui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En quoi consiste-t-il? • A-t-il été mis à jour suite à la pandémie actuelle qui sévit depuis plusieurs semaines ? • et surtout pourquoi n'a-t-il pas été communiqué à la population?
MME LUCILE BALADIER	<p>J'avais déjà soulevé le fait que nous étions nombreux à trouver anormal voir illégal (plusieurs requêtes sont actuellement en analyse au service juridique de la ville de Montréal) que la Mairie d'Outremont ne fasse pas payer le prix de la nouvelle vignette au prorata des mois restant.</p> <p>Aujourd'hui, étant donné que la crise sanitaire liée au Coronavirus va hélas durer encore quelques mois (jusqu'à cet été d'après les autorités), la vignette n'aura finalement été utilisées que quelques semaines (environ 6 semaines).</p> <p>Est-ce que la ville va faire preuve de solidarité civique dans cette période de crise économique qui frappe de nombreux citoyens</p>

CITOYENS	QUESTIONS TELLES QUE REÇUES PAR COURRIEL PAR LE SECRETARIAT D'ARRONDISSEMENT ET SOUMISES AU CONSEIL
	<p>et habitants d'Outremont et rembourser la vignette?</p> <p>Et si la mairie n'a pas les moyens (car elle a déjà dépensé les revenus des vignettes comme j'ai cru le comprendre), envisage-t-elle d'offrir la vignette l'année prochaine (pour aider les gens au sortir de la crise si elle ne me peut le faire dans l'immédiat) pour les gens qui l'avaient achetée cette année?</p>
MME GISÈLE PICARD	<p>Qu'attend l'arrondissement pour s'attaquer à l'insalubrité de nos ruelles ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des poubelles de déchets alignées dans la ruelle 7 jours/semaines et dont le couvercle dans bien des cas n'est même pas fermé - L'accumulation de résidus alimentaires dont les sacs déchirés jonchent le sol. <p>Avec le temps qui se réchauffe , les odeurs et les petites bêtes vont s'ajouter à cette situation inacceptable qui s'étend entre autre, dans la ruelle entre les nos civiques 764 – 770 rue de l'Épée.</p>
M. DAN KRAFT	<p>1 – Quelles <u>mesures budgétaires concrètes d'urgence</u> seront adoptées incluant le <u>moratoire pour des investissements et contributions extras/non-essentiels</u>, <u>gel de l'augmentation des taxes</u> et de la <u>réévaluation des immeubles</u> pour les prochains 2 exercices?</p> <p>2 – Quelles <u>mesures et technologies</u> allez-vous adopter pour introduire <u>une dynamique plus participative et interactive</u> dans la gestion du quartier?</p>
M. EARL KRAMS	<p>Can you elaborate what is your systematic communication approach, so as to inform and reassure the citizenry about the COVID-19 epidemic as it concerns Outremont. As well, are you thinking of adding a verbal message directly from you , as some mayors have done and I have recently suggested to you. I believe this would be especially helpful to those who are not so involved with the internet and social media. As well, I believe this would help to get the message out that we are all in this situation together. Thank you for your response.</p>
MME DOMINIQUE BIGGS	<p>Lors du dernier conseil d'arrondissement du 2 mars 2020, il a été annoncé qu'une hausse considérable de salaires (plus de \$12,000 par personne) des conseillers et conseillères d'arrondissement serait votée durant le conseil d'arrondissement aujourd'hui.</p> <p>Vu la pandémie actuelle, et vu que le conseil de ce soir se déroule à huis clos, est-ce que le conseil va voter contre cette proposition d'augmentation de salaire? Est-ce que le conseil pourrait à la place s'engager que chaque membre de l'équipe de l'administration contribue (comme certains élus d'autres villes le font) une partie de leur salaire à un organisme pour les personnes qui sont dans le besoin?</p>
M. MARTIN LAPOINTE	<p>1- cote salubrité ruelle. Vous attendez quoi pour nettoyer? Les vidangeurs travaillent toujours, alors pourquoi les balaye nettoie pas les ruelles?</p> <p>2- vu la grogne de vos citoyens, vous devriez renoncer à votre augmentation et plus la place à aider les citoyens dans le besoins.</p>

CITOYENS	QUESTIONS TELLES QUE REÇUES PAR COURRIEL PAR LE SECRETARIAT D'ARRONDISSEMENT ET SOUMISES AU CONSEIL
M. DICKENS ST VIL ET MME MICHÈLE VARTIAN	<p>PIIA – 23 Prince-Philip</p> <p>Voici quelques questions qu'on voudrait poser:</p> <p>1-est-ce que on peut choisir un modèle avec des panneaux de vitre et de métal?</p> <p>2-Plusieurs maisons dans notre rue en rénovation ont des panneaux de vitre. Pourquoi eux et pas nous.</p> <p>Je t'envoie des photos par texte.</p> <p>3-Comme on ne peut pas réutiliser les anciens rails qui sont rouillés et endommagés, est ce que on peut choisir un autre modèle en métal.</p> <p>4- est-ce qu'on peut choisir une autre couleur ou il faut mettre des rails de la même couleur que précédemment?</p> <p>5-Pourriez vous être plus précis sur ce qu'on doit mettre pour avoir votre approbation. On est fatigué de toute cette situation et on voudrait en finir dans les meilleurs délais.</p> <p>On vous envoie des photos de maisons en rénovation pres de chez nous qui ont des murs en vitre.</p>
M. MARC POULIN	<p>Tarifcation du Parc Soleil</p> <p>Il y a maintenant deux semaines l'Obnl retenu pour la gestion du camp de jour nous faisait part de sa tarifcation. De nombreux parents ont eu la surprise devant une tarifcation qui augmentent ce derniers significativement, dans certains cas du simple au double. Cela n'est cependant guère surprenant parce que, tel que je vous l'ai fait remarquer lors du budget, il était impossible pour l'Obnl d'effacer un déficit de 128 000\$ par une simple subvention de 30 000\$ sans jouer sur les tarifs. La conséquence c'est que les familles à revenus modestes viennent de perdre une option économique pour la garde des enfants durant l'été. Ma question : Comment votre administration, qui se vantent d'être aux services des familles, peut-elle justifier d'accorder des rabais sur les vignettes de stationnement aux résidents et non-résidents plutôt que de de subventionner adéquatement le camp de jour aux bénéfices des enfants de l'arrondissement? Pourquoi l'arrondissement considère l'accès à l'automobile plus prioritaire que le camp de jour de nos enfants?</p>
M. FRÉDÉRIC JEAN	<p>J'ai deux questions pour le conseil d'arrondissement d'Outremont sur le sujet de l'agriculture urbaine — des questions suggérées par un nouveau programme de la ville de Victoria en Colombie-Britannique.</p> <p>En réponse à la pandémie, la ville de Victoria vient de dévoiler une initiative pour aider un nombre grandissant de citoyens désireux de faire pousser leurs propres fruits et légumes. La capitale de la Colombie-Britannique a décidé de rediriger des ressources habituellement réservées à l'horticulture ornementale vers la préparation de semis de plantes comestibles. La ville distribuera gratuitement à ses citoyens les semis avec des conseils professionnels pour les faire pousser.</p> <p>1) En s'inspirant de Victoria, comment Outremont pourrait-elle assister les citoyens qui veulent faire pousser des fruits et</p>

CITOYENS	QUESTIONS TELLES QUE REÇUES PAR COURRIEL PAR LE SECÉTARIAT D'ARRONDISSEMENT ET SOUMISES AU CONSEIL
	<p>légumes ? Des montants provenant du fonds de verdissement (les nouvelles vignettes de stationnement) pourraient servir à des projets d'agriculture urbaine.</p> <p>2) Quel est le plan d'Outremont pour augmenter le nombre de jardinets accessibles à ses citoyens ? La ville connaît un déficit depuis des années à cet égard, et la demande n'ira qu'en augmentant. Nous comprenons que les jardins communautaires sont temporairement fermés à cause de la pandémie; entre-temps, quel est le plan de l'arrondissement?</p>

CA20 16 0094

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT TENUE LE 2 MARS 2020, À 19 H

Copie du procès-verbal ayant été remise à chaque membre du conseil d'arrondissement dans le délai requis par la *Loi sur les cités et villes*;

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Mindy Pollak

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2020 à 19 h.

VOTE

Votent en faveur: Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

Vote contre:

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.05

CA20 16 0095

ADDENDA - AUTORISER UNE DÉPENSE DE 11 000 \$ (TAXES INCLUSES) À TITRE DE BUDGET DE CONTINGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE, DES TROTTOIRS ET D'AQUEDUC ET IMPLANTATION DE MESURES D'APAIEMENTS À LA CIRCULATION SUR L'AVENUE CHAMPAGNEUR ENTRE BERNARD ET SAINT-VIATEUR DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RÉFECTION ROUTIÈRE PRR-2 2019 DE L'ARRONDISSEMENT OUTREMONT – DÉPENSE PROVENANT DU PTI

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Fanny Magini

D'AUTORISER une dépense supplémentaire de 11 000 \$ (taxes incluses) à titre de budget de contingence pour les travaux de réfection de la chaussée, des trottoirs et d'aqueduc et implantation de mesures d'apaisements à la circulation sur l'avenue Champagneur entre Bernard et Saint-Viateur dans le cadre du programme de réfection routière PRR-2 2019 de l'arrondissement Outremont, majorant ainsi la dépense totale autorisée à 1 936 098,42 \$ (taxes incluses);

D'IMPUTER ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

VOTE

Votent en faveur: Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Valérie Patreau, Fany Magini, Mindy Pollak

Vote contre:

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.01 1196965002

CA20 16 0096

ADDENDA - AUTORISER UNE DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE DE 49 807,17\$ (TAXES INCLUSES) À LA FIRME GHD CONSULTANTS LTÉE. DANS LE CADRE DU CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS DU PRR 2018 POUR LA GESTION DE LA SURVEILLANCE DUE À L'OCTROI DE DEUX CONTRATS DE TRAVAUX RÉALISÉS À L'ÉTÉ 2019 – DÉPENSE PROVENANT DU PTI

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Mindy Pollak

D'AUTORISER une dépense supplémentaire de 49 807,17\$ (taxes incluses), à la firme GHD Consultants Ltée suite à l'appel d'offres public SP07/11-17 pour la gestion de la surveillance due à l'octroi de deux contrats et à une durée prolongée des travaux réalisés à l'été 2019, majorant ainsi le contrat de base à 275 102,69 \$ (taxes incluses);

D'IMPUTER ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

VOTE

Votent en faveur: Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

Vote contre:

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.02 1186965002

CA20 16 0097

AFFECTER UN MONTANT TOTAL MAXIMAL DE 6 500 \$ (INCLUANT LES TAXES) À MÊME LE FONDS RÉSERVÉ DES PARCS DE L'ARRONDISSEMENT AFIN DE RÉALISER LE PROJET CULTIVONS OUTREMONT - AUTORISER LA DIRECTRICE D'ARRONDISSEMENT À APPROUVER TOUTE DÉPENSE ET À OCTROYER TOUT CONTRAT LIÉS À CE PROJET – DÉPENSE PROVENANT DU FONDS RÉSERVÉ DES PARCS

Il est proposé par Valérie Patreau

appuyé par Philippe Tomlinson

D'AFPECTER un montant total maximal de 6 500 \$ (incluant les taxes) à même le Fonds réservé des parcs de l'arrondissement afin de réaliser le projet Cultivons Outremont;

D'AUTORISER la directrice d'arrondissement à approuver toute dépense et à octroyer tout contrat lié à ce projet.

VOTE

Votent en faveur: Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

Vote contre:

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.03 1200465002

CA20 16 0098

AFFECTER UN MONTANT TOTAL MAXIMAL DE 30 000 \$ (INCLUANT LES TAXES) À MÊME LE FONDS RÉSERVÉ DES PARCS DE L'ARRONDISSEMENT AFIN DE RÉALISER LE PROJET DU PLAN DE FORESTERIE URBAINE D'OUTREMONT - AUTORISER LA DIRECTRICE D'ARRONDISSEMENT À APPROUVER TOUTE DÉPENSE ET À OCTROYER TOUT CONTRAT LIÉS À CE PROJET - DÉPENSE PROVENANT DU FONDS RÉSERVÉ DES PARCS

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Valérie Patreau

D'AFPECTER un montant total maximal de 30 000 \$ (incluant les taxes) à même le Fonds réservé des parcs de l'arrondissement afin de réaliser le projet du Plan de foresterie urbaine d'Outremont;

D'AUTORISER la directrice d'arrondissement à approuver toute dépense et à octroyer tout contrat lié à ce projet.

VOTE

Votent en faveur: Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

Vote contre:

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.04 1200465003

CA20 16 0099

APPROUVER LA PROLONGATION DE LA CONVENTION CONCLUE ENTRE LA MAISON DES JEUNES D'OUTREMONT ET L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT POUR LA PÉRIODE COMPRISE ENTRE LE 1^{ER} JANVIER 2020 ET LE 31 DÉCEMBRE 2020 ET AUTORISER LE VERSEMENT D'UNE CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE 45 000 \$, TAXES INCLUSES, À LA MAISON DES JEUNES D'OUTREMONT POUR L'ANNÉE 2020 - DÉPENSE PROVENANT DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Fanny Magini

D'APPROUVER la prolongation de la convention conclue entre la Maison des jeunes d'Outremont et l'arrondissement d'Outremont pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2020;

D'AUTORISER le versement d'une contribution financière de 45 000 \$, taxes incluses, à la Maison des jeunes d'Outremont pour l'année 2020;

D'IMPUTER cette dépense conformément aux informations décrites dans l'intervention financière au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

VOTE

Votent en faveur: Philippe Tomlinson, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

Vote contre: Jean-Marc Corbeil

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.

20.05 1202504010

CA20 16 0100

AFFECTER UN MONTANT TOTAL MAXIMAL DE 15 000 \$ (INCLUANT LES TAXES) À MÊME LE FONDS RÉSERVÉ DES PARCS DE L'ARRONDISSEMENT AFIN DE RÉALISER UN PROJET D'IRRIGATION ET D'OMBRIÈRE À LA COUR DE SERVICES DE L'ARRONDISSEMENT - AUTORISER LA DIRECTRICE D'ARRONDISSEMENT À APPROUVER TOUTE DÉPENSE ET À OCTROYER TOUT CONTRAT LIÉS À CE PROJET – DÉPENSE PROVENANT DU FONDS RÉSERVÉ DES PARCS

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Valérie Patreau

D'AFFECTER un montant total maximal de 15 000 \$ (incluant les taxes) à même le Fonds réservé des parcs de l'arrondissement afin de réaliser un projet d'irrigation et d'ombrière à la cour de services de l'arrondissement;

D'AUTORISER la directrice d'arrondissement à approuver toute dépense et à octroyer tout contrat lié à ce projet;

VOTE

Votent en faveur: Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

Vote contre:

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.06 1206965002

CA20 16 0101

CRÉATION DU FONDS D'URGENCE COVID-19 D'OUTREMONT D'UN MONTANT MAXIMAL DE 50 000 \$, À MÊME LES SURPLUS DE L'ARRONDISSEMENT, POUR OFFRIR UN SOUTIEN FINANCIER ACCÉLÉRÉ AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET ÉCONOMIQUES DE L'ARRONDISSEMENT - DÉLÉGUER À LA DIRECTRICE D'ARRONDISSEMENT L'APPROBATION DES DEMANDES DE VERSEMENTS ET DE L'AUTORISATION DE DÉPENSES – DÉPENSE PROVENANT DU SURPLUS

Il est proposé par Fanny Magini

appuyé par Mindy Pollak

DE CRÉER un fonds d'urgence COVID-19 pour l'arrondissement d'Outremont d'un montant maximal de 50 000 \$;

D'AUTORISER une dépense de 50 000 \$ pour contribuer au Fonds d'urgence - COVID-19;

DE DÉLÉGUER à la directrice d'arrondissement l'approbation des demandes de versements et de l'autorisation de dépenses;

D'IMPUTER cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

VOTE

Votent en faveur: Philippe Tomlinson, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

Vote contre: Jean-Marc Corbeil

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.

20.07 1203489006

CA20 16 0102

DÉPÔT DES BONS DE COMMANDE ET DES PAIEMENTS DANS BON DE COMMANDE POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2020

DÉPÔT des bons de commande et des paiements sans bon de commande pour le mois de février 2020.

30.01 1205901008

CA20 16 0103

DÉPÔT DES ACHATS EFFECTUÉS PAR L'ENTREMISE DE CARTES DE CRÉDIT POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2020

DÉPÔT des achats effectués par l'entremise de cartes de crédit pour le mois de février 2020.

30.02 1205901009

CA20 16 0104

DÉPÔT DE LA LISTE DES VIREMENTS DE CRÉDITS POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2020

DÉPÔT de la liste des virements de crédits pour le mois de février 2020.

30.03 1205901007

CA20 16 0105

DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉCISIONS DÉLÉGUÉES POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2020

DÉPÔT du rapport des décisions déléguées pour le mois de février 2020.

30.04 1203489005

CA20 16 0106

AUTORISER LE RÈGLEMENT À L'AMIABLE ENTRE LA VILLE DE MONTRÉAL (ARRONDISSEMENT OUTREMONT) ET INTACT COMPAGNIE ASSURANCES (AUX DROITS DE SOCOMEC INDUSTRIELS INC.) CONCERNANT LE PROJET TP03/06-16 TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE, DES TROTTOIRS ET IMPLANTATION DE SAILLIES LÀ OÙ REQUIS SUR LES AVENUES BERNARD, PRINCE-PHILIP, GLENCOE, WISEMAN, DE L'ÉPÉE, WILLOWDALE ET DUNLOP, PRR, PRRRL ET RAAV (PRRRA) 2016, ARRONDISSEMENT OUTREMONT – AUTORISER LA DIRECTRICE D'ARRONDISSEMENT À SIGNER, POUR ET AU NOM DE L'ARRONDISSEMENT, TOUT DOCUMENT RELATIF À CE RÈGLEMENT À L'AMIABLE

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Fanny Magini

D'AUTORISER le règlement à l'amiable entre la Ville de Montréal (arrondissement Outremont) et Intact Compagnie Assurances (aux droits de Socomec Industriels Inc.) concernant le projet TP03/06-16 dans le cadre des programmes PRR, PRRRL et RAAV 2016 pour la réalisation des travaux de reconstruction de la chaussée, des trottoirs et implantation de saillies là où requis sur les avenues Bernard, Prince-Philip, Glencoe, Wiseman, de l'Épée, Willowdale et Dunlop dans l'arrondissement Outremont;

D'AUTORISER la directrice d'arrondissement à signer, pour et au nom de l'arrondissement, tout document relatif à ce règlement à l'amiable.

VOTE

Votent en faveur: Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

Vote contre:

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.05 1206965003

CA20 16 0107

OCTROYER UN CONTRAT POUR L'ENLÈVEMENT DES GRAFFITIS SUR LE TERRITOIRE D'OUTREMONT À LA FIRME 9181-5084 QUÉBEC INC.(SOLUTIONS GRAFFITI) AU MONTANT DE 17 000 \$ (INCLUANT LES TAXES) POUR L'ANNÉE 2020 - APPEL D'OFFRES PUBLIC 18-16671 (ENTENTE CORPORATIVE 1262846) - DÉPENSE PROVENANT DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Il est proposé par Fanny Magini

appuyé par Mindy Pollak

D'AUTORISER une dépense maximale de 17 000 \$ (incluant les taxes) pour le contrat d'enlèvement de graffitis sur le territoire de l'arrondissement d'Outremont pour l'année 2020;

D'OCTROYER un contrat pour l'enlèvement des graffitis sur le territoire d'Outremont à la firme 9181-5084 Québec Inc. (Solutions Graffiti) au montant de 17 000 \$ (incluant les taxes) pour l'année 2020 - Appel d'offres public 18-16671 (Entente corporative 1262846);

D'IMPUTER cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

VOTE

Votent en faveur: Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

Vote contre:

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.06 1205069004

CA20 16 0108

OCTROYER, À LA DEMANDE DES ÉLU(E)S, UNE CONTRIBUTION FINANCIÈRE NON RÉCURRENTTE AU MONTANT DE 40 000 \$ AU FONDS D'AIDE D'URGENCE DE CENTRAIDE - DÉPENSE PROVENANT DU SURPLUS

Il est proposé par Fanny Magini

appuyé par Mindy Pollak

D'OCTROYER, à la demande des élu(e)s, une contribution financière non récurrente au montant de 40 000 \$ au Fonds d'aide d'urgence de Centraide;

D'IMPUTER ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

VOTE

Votent en faveur: Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

Vote contre:

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.07 1200806001

CA20 16 0109

ADOPTION - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT (1171) - IMPLANTATION D'UNE ZONE DE DÉBARCADÈRE SUR LE CÔTÉ OUEST DE L'AVENUE McEACHRAN AUX ABORDS DU MONASTÈRE SAINT-ANTOINE LE GRAND SIS AU 1520, AVENUE DUCHARME

ATTENDU QUE le règlement suivant a été précédé d'un avis de motion, de sa présentation et du dépôt d'un projet de règlement à la séance ordinaire du conseil tenue le 2 mars 2020;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été déposé au conseil lors de l'avis de motion donné le 2 mars 2020 et que des copies ont été remises aux élu(e)s et au public lors du dépôt et de l'avis de motion;

ATTENDU QUE l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

ATTENDU QUE des copies du règlement ont été déposées en ligne avec l'ordre du jour pour être consultés par les citoyen(nes);

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Fanny Magini

D'ADOPTER le règlement intitulé « *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)* »;

L'objet de ce règlement vise l'implantation d'une zone de débarcadère de 9h à 20h sur le côté ouest de la partie de l'avenue McEachran comprise entre l'avenue Ducharme et la première ruelle au sud de cette avenue.

VOTE

Votent en faveur: Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

Vote contre:

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.01 1205069006

CA20 16 0110

ADOPTION - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT (1171) - IMPLANTATION D'UNE ZONE DE DÉBARCADÈRE ET D'UNE ZONE RÉSERVÉE AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE SUR LE CÔTÉ EST DE L'AVENUE STUART AUX ABORDS DE L'ÉGLISE ST-GRÉGOIRE DE L'ILLUMINATEUR SISE AU 603, AVENUE STUART

ATTENDU QUE le règlement suivant a été précédé d'un avis de motion, de sa présentation et du dépôt d'un projet de règlement à la séance ordinaire du conseil tenue le 2 mars 2020;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été déposé au conseil lors de l'avis de motion donné le 2 mars 2020 et que des copies ont été remises aux élu(e)s et au public lors du dépôt et de l'avis de motion;

ATTENDU QUE l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

ATTENDU QUE des copies du règlement ont été déposées en ligne avec l'ordre du jour pour être consultés par les citoyen(nes);

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Fanny Magini

D'ADOPTER le règlement intitulé « *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)* »;

L'objet de ce règlement vise l'implantation d'un espace de débarcadère de 9h à 15h le dimanche et d'un espace de stationnement réservé aux personnes à mobilité réduite de 9h à 15h sur le côté est de l'avenue Stuart face à l'entrée du bâtiment sis au 603, avenue Stuart.

VOTE

Votent en faveur: Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

Vote contre:

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.02 1205069007

CA20 16 0111

ADOPTION - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT (1171) - AGRANDISSEMENT DU DÉBARCADÈRE SITUÉ DEVANT L'ÉCOLE SAINT-GERMAIN SISE 46, AVENUE VINCENT-D'INDY

ATTENDU QUE le règlement suivant a été précédé d'un avis de motion, de sa présentation et du dépôt d'un projet de règlement à la séance ordinaire du conseil tenue le 2 mars 2020;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été déposé au conseil lors de l'avis de motion donné le 2 mars 2020 et que des copies ont été remises aux élu(e)s et au public lors du dépôt et de l'avis de motion;

ATTENDU QUE l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

ATTENDU QUE des copies du règlement ont été déposées en ligne avec l'ordre du jour pour être consultés par les citoyens(nes);

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Philippe Tomlinson

D'ADOPTER le règlement intitulé « *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)* »;

L'objet de ce règlement vise l'agrandissement de la zone de débarcadère existante de 7h30 à 9h30 et 15h à 18h du lundi au vendredi dans les trois espaces de stationnement régis par parcomètres (TD-241 à TD-243) situés sur le côté est de l'avenue Vincent-d'Indy.

VOTE

Votent en faveur: Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

Vote contre:

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.03 1205069009

CA20 16 0112

ADOPTION - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT (1171) - IMPLANTATION DE DEUX ZONES DE DÉGAGEMENTS VISUELS À LA SORTIE DE LA RUELLE DONNANT SUR LA PARTIE DE L'AVENUE McCULLOCH COMPRISE ENTRE LES AVENUES ROSKILDE ET MAPLEWOOD

ATTENDU QUE le règlement suivant a été précédé d'un avis de motion, de sa présentation et du dépôt d'un projet de règlement à la séance ordinaire du conseil tenue le 2 mars 2020;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été déposé au conseil lors de l'avis de motion donné le 2 mars 2020 et que des copies ont été remises aux élu(e)s et au public lors du dépôt et de l'avis de motion;

ATTENDU QUE l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

ATTENDU QUE des copies du règlement ont été déposées en ligne avec l'ordre du jour pour être consultés par les citoyens(nes);

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Philippe Tomlinson

D'ADOPTER le règlement intitulé « *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)* »;

L'objet de ce règlement vise l'implantation de deux zones de stationnement prohibé d'une distance de 5 mètres de chaque côté de la ruelle donnant sur le côté est de la partie de l'avenue McCulloch comprise entre les avenues Roskilde et Maplewood.

VOTE

Votent en faveur: Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

Vote contre:

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.04 1205069008

CA20 16 0113

ADOPTION - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES TARIFS (EXERCICE FINANCIER 2020) (AO-469) - AMENDEMENT À LA REFONTE GLOBALE DE LA RÉGLEMENTATION DE STATIONNEMENT DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT

ATTENDU QUE le règlement suivant a été précédé d'un avis de motion, de sa présentation et du dépôt d'un projet de règlement à la séance ordinaire du conseil tenue le 2 mars 2020;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été déposé au conseil lors de l'avis de motion donné le 2 mars 2020 et que des copies ont été remises aux élu(e)s et au public lors du dépôt et de l'avis de motion;

ATTENDU QUE l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

ATTENDU QUE des copies du règlement ont été déposées en ligne avec l'ordre du jour pour être consultés par les citoyens(nes)

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Fanny Magini

D'ADOPTER le règlement intitulé « *Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2020) (AO-469)* »;

L'objet de ce règlement vise à permettre l'obtention d'un maximum de deux (2) permis de stationnement annuel aux détenteurs d'un certificat d'occupation présent exclusivement dans l'arrondissement.

VOTE

Votent en faveur: Philippe Tomlinson, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

Vote contre: Jean-Marc Corbeil

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.

40.05 1205069011

CA20 16 0114

ADOPTION - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS À CERTAINS FONCTIONNAIRES (AO-460) - DÉSIGNATION DE FONCTIONNAIRES D'ARRONDISSEMENT POUVANT AGIR COMME « AUTORITÉ COMPÉTENTE » AUX FINS DE L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS

ATTENDU QUE le règlement suivant a été précédé d'un avis de motion, de sa présentation et du dépôt d'un projet de règlement à la séance ordinaire du conseil tenue le 2 mars 2020;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été déposé au conseil lors de l'avis de motion donné le 2 mars 2020 et que des copies ont été remises aux élu(e)s et au public lors du dépôt et de l'avis de motion;

ATTENDU QUE l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

ATTENDU QUE des copies du règlement ont été déposées en ligne avec l'ordre du jour pour être consultés par les citoyens(nes);

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Valérie Patreau

D'ADOPTER le règlement intitulé « *Règlement modifiant le règlement intérieur du conseil d'arrondissement d'Outremont sur la délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires (AO-460)* » ;

L'objet de ce règlement vise la désignation de fonctionnaires pouvant agir comme « autorité compétente » aux fins de l'application de règlements.

VOTE

Votent en faveur: Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

Vote contre:

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.06 1206695002

CA20 16 0115

ADOPTION - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS (1176) - AJOUT DE LA DÉFINITION DE MUR ORNEMENTAL

ATTENDU QUE le règlement suivant a été précédé d'un avis de motion, de sa présentation et du dépôt d'un projet de règlement à la séance ordinaire du conseil tenue le 2 mars 2020;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été déposé au conseil lors de l'avis de motion donné le 2 mars 2020 et que des copies ont été remises aux élu(e)s et au public lors du dépôt et de l'avis de motion;

ATTENDU QUE l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

ATTENDU QUE des copies du règlement ont été déposées en ligne avec l'ordre du jour pour être consultés par les citoyens(nes);

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Valérie Patreau

D'ADOPTER le règlement intitulé « *Règlement modifiant le Règlement concernant les permis et les certificats (1176)* »;

L'objet de ce règlement vise à ajouter à la réglementation la définition de mur ornemental.

VOTE

Votent en faveur: Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

Vote contre:

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.07 1207776003

CA20 16 0116

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES TARIFS (EXERCICE FINANCIER 2020) (AO-469) - MISE À JOUR DE TARIFS EN MATIÈRE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ET DE SPORTS/LOISIRS

Le projet de règlement a été déposé aux élu(e)s avec le sommaire décisionnel.

Considérant que la présente séance est exceptionnellement tenue à huis clos en respect de l'arrêté ministériel 2020-004, veuillez noter que le projet de règlement a été déposé en ligne avec l'ordre du jour pour être consulté par les citoyen(nes).

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, le maire Philippe Tomlinson donne un avis de motion à l'effet qu'un projet de règlement intitulé « *Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2020) (AO-469)* » sera adopté au cours d'une prochaine séance du conseil d'arrondissement et il dépose le projet de règlement.

L'objet de ce règlement vise à apporter des modifications à certains articles en matière d'occupation du domaine public et à abroger deux articles dans les sports et loisirs.

40.08 1206695007

CA20 16 0117

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT - AGRANDISSEMENT DE LA ZONE D'INTERDICTION D'IMMOBILISATION EXISTANTE SUR LE CÔTÉ OUEST DE L'AVENUE QUERBES À LA JONCTION DU NOUVEAU PROLONGEMENT DE CETTE AVENUE

Le projet de règlement a été déposé aux élu(e)s avec le sommaire décisionnel.

Considérant que la présente séance est exceptionnellement tenue à huis clos en respect de l'arrêté ministériel 2020-004, veuillez noter que le projet de règlement a été déposé en ligne avec l'ordre du jour pour être consulté par les citoyen(nes).

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, le maire Philippe Tomlinson donne un avis de motion à l'effet qu'un projet de règlement intitulé « *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)* » sera adopté au cours d'une prochaine séance du conseil d'arrondissement et il dépose le projet de règlement.

L'objet de ce règlement vise à déplacer le poteau avec l'enseigne « Arrêt interdit » au sud de l'entrée cochère localisée devant le 908, avenue Querbes.

40.09 1205069014

CA20 16 0118

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT - IMPLANTATION D'UNE ZONE D'INTERDICTION D'IMMOBILISATION SUR LA PARTIE DU CÔTÉ SUD DU BOULEVARD SAINT-JOSEPH COMPRISE ENTRE L'AVENUE NELSON ET LA RUE HUTCHISON

Le projet de règlement a été déposé aux élu(e)s avec le sommaire décisionnel.

Considérant que la présente séance est exceptionnellement tenue à huis clos en respect de l'arrêté ministériel 2020-004, veuillez noter que le projet de règlement a été déposé en ligne avec l'ordre du jour pour être consulté par les citoyen(nes).

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, le maire Philippe Tomlinson donne un avis de motion à l'effet qu'un projet de règlement intitulé « *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)* » sera adopté au cours d'une prochaine séance du conseil d'arrondissement et il dépose le projet de règlement.

L'objet de ce règlement vise d'implanter deux zones d'interdiction d'immobilisation sur le boulevard Saint-Joseph de façon à assurer un dégagement visuel en amont des arrêts obligatoires existants à l'intersection de la rue Hutchison en direction est-ouest.

40.10 1205069013

CA20 16 0119

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT - IMPLANTATION DE DEUX ZONES DE STATIONNEMENT PROHIBÉ SUR LE NORD DE L'AVENUE ATLANTIC ET LE CÔTÉ OUEST DE L'AVENUE DUROCHER À PROXIMITÉ DE L'ACCÈS AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS SIS AU 600, AVENUE DE LA GARE-DE-TRIAGE

Le projet de règlement a été déposé aux élu(e)s avec le sommaire décisionnel.

Considérant que la présente séance est exceptionnellement tenue à huis clos en respect de l'arrêté ministériel 2020-004, veuillez noter que le projet de règlement a été déposé en ligne avec l'ordre du jour pour être consulté par les citoyen(nes).

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, le maire Philippe Tomlinson donne un avis de motion à l'effet qu'un projet de règlement intitulé « *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)* » sera adopté au cours d'une prochaine séance du conseil d'arrondissement et il dépose le projet de règlement.

L'objet de ce règlement vise à interdire le stationnement sur le côté nord de l'avenue Atlantic ainsi que sur le côté ouest de la partie de l'avenue Durocher comprise entre l'accès au service des Travaux publics et la fin de la première courbe au sud.

40.11 1205069015

CA20 16 0120

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT - IMPLANTATION D'UNE ZONE DE DÉBARCADÈRE DE 15 MINUTES SUR LA PARTIE DU CÔTÉ OUEST DE L'AVENUE STUART COMPRISE ENTRE LES AVENUES LAJOIE ET VAN HORNE POUR LES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE GUY-DRUMMOND

Le projet de règlement a été déposé aux élu(e)s avec le sommaire décisionnel.

Considérant que la présente séance est exceptionnellement tenue à huis clos en respect de l'arrêté ministériel 2020-004, veuillez noter que le projet de règlement a été déposé en ligne avec l'ordre du jour pour être consulté par les citoyen(nes).

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, le maire Philippe Tomlinson donne un avis de motion à l'effet qu'un projet de règlement intitulé « *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)* » sera adopté au cours d'une prochaine séance du conseil d'arrondissement et il dépose le projet de règlement.

L'objet de ce règlement vise à permettre l'implantation d'une zone de débarcadère sur l'avenue Stuart au nord de l'avenue Lajoie tout au long de l'école de 7h30 à 9h30 et de 15h à 18h du lundi au vendredi pour une durée maximale de 15 minutes.

40.12 1205069016

CA20 16 0121

RENDRE UNE DÉCISION PAR RÉOLUTION RELATIVEMENT AUX IMMEUBLES SITUÉS AU 23, AVENUE PRINCE-PHILIP; 756, AVENUE ROCKLAND; 5300, AVENUE DUROCHER; 10, AVENUE QUERBES; 772, AVENUE ANTONINE-MAILLET; 32, AVENUE ROSKILDE, 440, AVENUE CHAMPAGNEUR; 36, AVENUE HAZELWOOD; - DEMANDE D'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)

ATTENDU que le comité consultatif d'urbanisme a recommandé favorablement, aux séances régulières du 22 janvier et 4 mars 2020, les demandes d'approbation d'un PIIA en vertu du Règlement 1189 ;

ATTENDU les motifs indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1207397007

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Valérie Patreau

D'APPROUVER les demandes d'approbation de PIIA pour les immeubles suivants, selon les plans présentés et déposés :

23, avenue Prince-Philip :

Avec la réserve suivante:

- Installer un garde-corps en barrotins de fer forgé similaire à celui du 19, avenue Prince-Philip.

756, avenue Rockland;

5300, avenue Durocher :

En retenant l'option suivante :

L'installation d'un film blanc et opalescent à l'intérieur du vitrage de la porte de garage.

10, avenue Querbes :

Avec les réserves suivantes :

- Les marches, fascias et soffites devront être en bois;
- L'ensemble des garde-corps devront être fer forgé noir.

772, avenue Antonine-Maillet :

Avec les réserves suivantes :

En façade :

- L'escalier en béton est acceptable, mais sans l'ajout de fausses pierres;

À l'arrière :

- Les ouvertures devront être mieux alignées verticalement;
- La fenêtre fixe sous la fenêtre à battants double à l'étage devra être retirée et l'ouverture colmatée;
- La fenêtre à double battants devra être remplacée par une fenêtre de type guillotine;
- Pour la terrasse, des garde-corps en barrotins de bois peint blanc ou de métal (aluminium soudé ou fer forgé) peint noir devront être installés;

Nonobstant la recommandation du CCU, le Conseil d'arrondissement accepte la porte coulissante à deux subdivisions.

32, avenue Roskilde :

Avec les réserves suivantes :

- Les fenêtres en bandeau horizontal devraient être dans des teintes de blanc, ainsi que les fascias et soffite de la partie en briques beiges;
- Les garde-corps de la terrasse devraient être en barrotins de bois ou métalliques.

440, avenue Champagneur :

Avec les réserves suivantes :

- Pour la porte du balcon en façade, l'option avec vitrage dans la partie supérieure uniquement est retenue;
- Un linteau de pierre devra être ajouté au-dessus de la nouvelle ouverture;
- La largeur de la porte au mur arrière ne devra pas excéder la largeur de la véranda;
- Les nouvelles ouvertures proposées devront être dans les tonalités de blancs.

36, avenue Hazelwood :

Avec la réserve suivante :

- Peindre le nouveau perron dans des teintes plus claires, tel un blanc, un beige ou un gris chaud.

VOTE

Votent en faveur: Philippe Tomlinson, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

Votent contre: Jean-Marc Corbeil

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.

47.01 1207397007

CA20 16 0122

ADDENDA - DÉPÔT DU CERTIFICAT DES RÉSULTATS DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT TENUE DANS LE CADRE DU DOSSIER DU RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 600 000 \$ POUR FINANCER LES TRAVAUX PRÉVUS AU PROGRAMME DE RÉAMÉNAGEMENT DES INFRASTRUCTURES DE L'ARRONDISSEMENT - PTI 2020-2021-2022

DÉPÔT du Certificat de la Secrétaire d'arrondissement suite à la procédure d'enregistrement relativement au *Règlement autorisant un emprunt de 600 000 \$ pour financer les travaux prévus au Programme de réaménagement des infrastructures de l'arrondissement (AO-480)* tenue les 16 et 17 mars 2020.

61.01 1196695038

CA20 16 0123

ADDENDA - DÉPÔT DU CERTIFICAT DES RÉSULTATS DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT TENUE DANS LE CADRE DU DOSSIER DU RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 483 000 \$ POUR L'ACQUISITION ET LE REMPLACEMENT D'ÉQUIPEMENT ET DE MOBILIER URBAIN - PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2020-2021-2022

DÉPÔT du Certificat de la Secrétaire d'arrondissement suite à la procédure d'enregistrement relativement au *Règlement autorisant un emprunt de 483 000 \$ pour l'acquisition et le remplacement d'équipement et de mobilier urbain (AO-481)* tenue les 16 et 17 mars 2020.

61.02 1196695036

CA20 16 0124

ADDENDA - DÉPÔT DU CERTIFICAT DES RÉSULTATS DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT TENUE DANS LE CADRE DU DOSSIER DU RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 300 000 \$ POUR FINANCER L'ACQUISITION DE BIENS, DE SERVICES TECHNIQUES ET DE SERVICES PROFESSIONNELS EN INFORMATIQUE PRÉVUS AU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE ET VILLE INTELLIGENTE DE L'ARRONDISSEMENT - PTI 2020-2021-2022

DÉPÔT du Certificat de la Secrétaire d'arrondissement suite à la procédure d'enregistrement relativement au *Règlement autorisant un emprunt de 300 000 \$ pour financer l'acquisition de biens, de services techniques et de services professionnels en informatique prévus au Programme de développement technologique et Ville intelligente de l'arrondissement (AO-482)* tenue les 16 et 17 mars 2020.

61.03 1196695039

CA20 16 0125

DÉPÔT DU RAPPORT DE LA LISTE DES PERMIS ET CERTIFICATS ÉMIS ET REFUSÉS DU 1ER AU 29 FÉVRIER 2020 DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT TEL QU'EXIGÉ PAR L'ARTICLE 3.6.2 DU RÈGLEMENT 1176

DÉPÔT de la liste des permis et certificats émis et refusés de l'arrondissement d'Outremont pour le mois de février 2020 tel qu'exigé par l'article 3.6.2 du *Règlement concernant les permis et les certificats (1176)*.

61.04 1207397009

CA20 16 0126

DÉPÔT DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE SÉCURISATION TENUE LE 20 FÉVRIER 2020

DÉPÔT du compte rendu de la réunion du Comité de sécurisation tenue le 20 février 2020.

61.05 1205069012

CA20 16 0127

DÉPÔT DE LA LISTE DES EMPLACEMENTS DES STATIONS BIXI DANS L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT - ANNÉE 2020

DÉPÔT de la liste des emplacements des stations Bixi dans l'arrondissement d'Outremont pour l'année 2020.

61.06 1205069017

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ASSEMBLÉE EST LEVÉE À 22 H 18.

70.01

Philippe Tomlinson
Maire de l'arrondissement

Julie Desjardins
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 4 mai 2020.